

Adaptation des anomalies DB2P

DB2P [LPC]

1. Liste d'anomalies

Version LPC 01.19

1) Assouplissement des conditions pour certaines anomalies « Data Quality » :

De nouvelles anomalies ont été ajoutées au début de cette année pour améliorer la qualité des données. Certaines anomalies ont été implémentées afin de vérifier si l'organisateur d'un régime est connu comme employeur ONSS. Les conditions pour ces anomalies ont été assouplies (assouplissement du moment du contrôle).

Ces assouplissements concernent les anomalies suivantes :

- LPC (*CreateRegulation*) : 110214 ; 110215
- LPC (*UpdateRegulation*) : 130412 ; 130413
- LPC (*AccountState*) : 210112

2) Adaptation des conditions des anomalies 130412 et 130413 (*UpdateRegulation*) et ajout de deux nouvelles anomalies 130414 et 130415 :

En plus des assouplissements précédents, les conditions pour ces anomalies bloquantes (Blocking) ont été modifiées afin qu'elles ne visent que les régimes « actifs » et « non limités ». Afin toutefois de continuer ce contrôle pour les régimes passifs, clôturés ou limités, deux nouvelles anomalies non bloquantes (Warning) ont été implémentées (visant le même contrôle).